

DECRET N° 95-130 du 20 Avril 1995

Portant approbation du Budget Prévisionnel du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Département du BORGOU (CARDER-BORGOU) pour l'exercice 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU le Décret N° 91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;

SUR Rapport du Ministre du Développement Rural ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 Mars 1995,

D E C R E T E

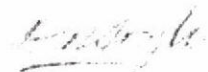
Article 1er. - Est approuvé le budget prévisionnel du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Département du BORGOU pour l'exercice 1995 tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 20 Avril 1995

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence de
la République, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et de la
Défense Nationale,



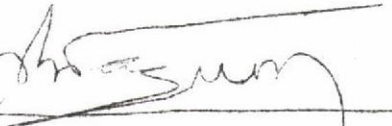
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Développement
Rural,



Mama ADAMOU-N'DIAYE.-

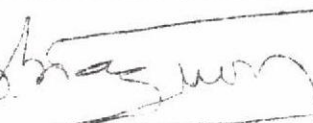
Le Ministre des Finances,



Robert TAGNON.-

Ministre intérimaire

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,



Robert TAGNON.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEPR-DN 4 MDR 6
MPRE 4 MF 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5
DN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 DCP-CSN 2 UNB-FASJEP 3 CARDIER-
BORGOU 10 JORB 1.-